

# SÉJOURS DE VACANCES

2026



ENFANTS/ JEUNES • FAMILLES • ADULTES

# ÉDITO

Si la démocratisation de l'accès aux vacances est aujourd'hui un sujet politique reconnu, elle demeure encore trop souvent cantonnée au stade des débats et des intentions.

Ce sont bien souvent les associations qui, en première ligne, rendent cet enjeu effectif à travers des démarches d'expérimentation et d'innovation sociale.

C'est dans cet esprit que l'Association Patronage Laïque du Pilier Rouge, qui développe depuis de nombreuses années des colonies de vacances pour les enfants et les jeunes, a engagé depuis 2025 le développement de séjours à destination des familles et des adultes, seuls ou en couple.

Notre ambition est à la fois simple et forte : affirmer que les vacances sont un droit pour toutes et tous, et construire des solutions concrètes pour le rendre effectif. À l'échelle du quartier de Saint-Marc, puis plus largement à celle de la ville de Brest, nous proposons des séjours pensés et élaborés par une équipe qui connaît ses adhérents, les réalités sociales du territoire et les freins à l'accès au départ. Les tarifs sont adaptés aux res-

sources, afin que le bonheur de l'évasion, du repos et de la découverte ne soit pas réservé à quelques-uns.

Cette démarche est possible grâce au soutien de partenaires engagés à nos côtés. Nous remercions chaleureusement la Ville de Brest et la CAF du Finistère qui accompagnent cette expérimentation depuis ses débuts. Cette année, un mécène local a également rejoint l'aventure en permettant la mise en place d'une campagne d'arrondi de caisse : le Super U de Kerichen, que nous remercions pour sa confiance et son engagement solidaire.

À travers cette brochure 2026, nous vous invitons à découvrir des séjours construits avec conviction, exigence éducative et sens du collectif, au service d'un droit fondamental : **le droit de partir en vacances.**

**Dany Normand**  
Vice-présidente Vacances

*Et l'ensemble des salariés et bénévoles qui, tout au long de l'année, participent à la construction de propositions de séjours pour toutes et tous.*

# SOMMAIRE

NOS DESTINATIONS .....	5
INSCRIPTIONS ET AIDES .....	6
SÉJOURS ENFANTS ET JEUNES 5/14 ANS .....	9
SÉJOUR ADULTES ET FAMILLES .....	22
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE .....	34



TRÉGLONOU



BREST

LE RELECQ-  
KERHUON

BELLE-ISLE-  
EN-TERRE

LANDÉVENNEC

CROZON

TELGRUC-SUR-MER

DOUARNENEZ

PRIMELIN

## NOS DESTINATIONS



SÉJOURS ENFANTS



SÉJOURS ADULTES



SÉJOURS FAMILLES



SÉJOUR INTERGÉNÉRATIONNEL



# INSCRIPTIONS

## S'INSCRIRE À UN SÉJOUR

Les inscriptions aux séjours s'effectuent exclusivement à l'accueil du PLPR.

Ce premier temps de rencontre est l'occasion pour notre équipe de vous accompagner dans les démarches administratives et de vérifier l'ensemble des documents nécessaires à l'inscription.

Pour les séjours à destination des enfants et des jeunes, ce moment permet également un premier échange autour de l'accueil de votre enfant, afin de prendre en compte ses besoins spécifiques et de préparer au mieux son séjour.

### Documents à prévoir lors de l'inscription

Merci de vous munir :

- de votre numéro allocataire CAF,
- de votre numéro de sécurité sociale,
- de votre notification Pass Colo, si vous en bénéficiez.

Pour compléter le dossier sanitaire de votre enfant, pensez également à apporter son carnet de santé.

### Modalités de règlement

Le paiement peut être effectué sur place par :

chèque, espèces, carte bancaire, chèques ANCV.

### Profitez du paiement échelonné

Le coût du séjour peut être réparti jusqu'à 6 mensualités, avec une obligation de règlement complet au plus tard 8 jours avant le départ.

### Deux modalités sont possibles :

- remise de plusieurs chèques avec encaissements différés,
- prélèvement automatique, selon un calendrier de paiement défini ensemble.

# AIDES FINANCIÈRES

Plusieurs dispositifs d'aides financières peuvent être mobilisés pour faciliter le départ en vacances des enfants, des jeunes, des familles et des adultes.

L'équipe du PLPR vous accompagne pour identifier les aides auxquelles vous pouvez prétendre.

## Aides-séjours enfants et jeunes

### 1. VACAF – Aide aux Vacances Enfants (AVE)

Le PLPR est partenaire de la Caisse

d'Allocations Familiales (CAF) et applique le dispositif VACAF – Aide aux Vacances Enfants (AVE).

Ce dispositif s'adresse aux familles allocataires dont le quotient familial est inférieur ou égal à 950. Il permet l'attribution d'une aide financière individuelle pour les enfants et adolescents âgés de 6 à 17 ans.

Les restes à charge indiqués dans cette brochure tiennent déjà compte de la déduction de l'aide AVE.

## 2. Le Pass colo – année 2026

En 2026, le Pass colo concerne les enfants nés en 2015, et les enfants nés en 2014 n'ayant pas utilisé leur Pass colo en 2025, dont la famille a un QF inférieur ou égal à 1 500.

Le Pass colo est utilisable une seule fois par enfant, pendant les vacances scolaires, et cumulable avec les autres aides aux vacances.

## 3. Cumulez l'AVE et le Pass colo pour un séjour 100 % financé !

Le cumul des aides AVE et Pass colo permet un séjour intégralement pris en charge, sans reste à payer (0€). L'équipe d'accueil est à votre disposition pour vous informer, vérifier votre éligibilité et vous accompagner dans vos démarches.

## Aides pour les séjours familles VACAF – Aide aux Vacances Familiales (AVF)

Pour les séjours familles, le PLPR applique le dispositif VACAF – Aide aux Vacances Familiales (AVF).

Ce dispositif s'adresse aux familles allocataires dont le quotient familial est inférieur ou égal à 800.

L'aide prend la forme d'une participation financière de la CAF sur le coût de l'hébergement, permettant de réduire significativement le reste à charge.

Les tarifs des séjours présentés dans cette brochure tiennent déjà compte de la déduction de l'aide AVF.

## Nouveauté 2026 !

Aide complémentaire Vacances Ouvertes

### Pour les familles et les adultes

**Vous avez un quotient familial compris entre 0 et 900 ?**

Vous pouvez bénéficier d'une aide financière complémentaire pour certains séjours.

### Séjours concernés

- Séjour 6 j. / 5 n. à Belle-Île-en-Mer
- Séjour d'une semaine à Douarnenez

### Comment ça fonctionne ?

L'aide est attribuée dans le cadre du dispositif Vacances Ouvertes. Elle est versée sous forme de Chèques-Vacances, grâce au partenariat avec l'ANCV, et permet de réduire le coût du séjour.

### Conditions de ressources

L'aide est accessible si :

- votre quotient familial (QF) est inférieur ou égal à 900
- ou
- votre revenu fiscal de référence (RFR) correspond aux plafonds ci-dessous :

### Nombre de parts fiscales RFR max.

1 part	≤ 19 440 €
1,5 parts	≤ 24 300 €
2 parts	≤ 29 160 €
2,5 parts	≤ 34 020 €
3 parts	≤ 38 880 €
3,5 parts	≤ 43 740 €
4 parts	≤ 48 600 €
4,5 parts	≤ 53 460 €
½ part supplémentaire	+ 4 860 €

## Horaires d'ouverture de l'accueil

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h-12h	9h-12h	10h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h30
14h-18h	14h-18h	13h30-18h30	14h-18h	14h-18h	en période scolaire

# FORUM VACANCES : C'EST LE TOP DÉPART !

**VENDREDI 13  
MARS 2026**

**DE 17H À 20H  
AU PLPR**

## ENVIE DE VACANCES ?

Il y en a pour tous les âges et toutes les envies !

- **Séjours mineurs** : des propositions adaptées aux enfants et adolescents de 5 à 14 ans.
- **Séjours familles** : une semaine en camping 4\*\*\*\* : animations, soleil, rires et souvenirs garantis !
- **Séjours adultes** : seul(e) ou en couple, découvrez nos escapades bretonnes entre détente, découvertes culturelles et week-end sportif.

Venez découvrir nos séjours et poser toutes vos questions !

## OUVERTURE DES INSCRIPTIONS AUX SÉJOURS

### FAMILLES ET ADULTES

À PARTIR DU 18 FÉVRIER À L'ACCUEIL DU PLPR

### ENFANTS ET JEUNES

LE VENDREDI 13 MARS À 17H



# SÉJOURS 5/14 ANS



SÉJOUR ENFANTS

# LES FERMIERS EN HERBE À LANVÉOC

**DU 16 AU 17 JUILLET**

**ANIMAUX ET NATURE**

Pour ta première colo, viens passer 2 jours pleins de rires et de découvertes à la ferme !

Tu rencontreras les ânes câlins et tu apprendras à prendre soin d'eux.

Tu pourras aussi découvrir la vie à la ferme: aider à nourrir les autres animaux, jouer dans les champs et explorer la nature tout autour.

Entre balades à dos d'âne, jeux et aventures, chaque journée sera magique et pleine de surprises.

Une colo où les copains et les animaux deviennent de vrais amis !

## AU PROGRAMME

- Découverte de la ferme
- Découverte des ânes et atelier soins
- Balade avec les ânes
- Jeux dans la nature
- Veillée

## RESTE À CHARGE

**RÉUNION : mer. 24 juin à 18h - salle Baleineaux**

Tranches QF séjours	0-200*	201-460*	461-700*	701-950*	951-1200	1201-1500	1501-1800	1801 et +
Reste à charge	18€	28€	38€	58€	75€	85€	95€	105€

\*Après déduction de l'Aide Vacances Enfants

5/6 ANS



16 places



2 jours / 1 nuit



Autonome



Tente

SÉJOUR ENFANTS

# MISSION ARCHÉO' À LANDÉVENNEC

**DU 27 AU 29 JUILLET**

**ENQUÊTE POLICIÈRE ET BORD DE MER**

Panique à l'abbaye de Landévennec !

L'un des plus grands trésors archéologiques a mystérieusement disparu...

Seras-tu capable de mener l'enquête, de suivre les indices et de percer le secret pour le retrouver ? Entre énigmes, découvertes et aventures au bord de mer, plonge dans une mission palpitante au cœur d'un lieu chargé d'histoire.

Prépare-toi à un séjour rempli de suspense, de découvertes et de mystères... où chaque piste peut te mener au trésor !

## AU PROGRAMME

- Fouilles archéologiques
- Pêche à pied
- Grand jeu
- Veillées

## RESTE À CHARGE

**RÉUNION : ven. 26 juin à 17h45 - salle Charlie**

Tranches QF séjours	0-200*	201-460*	461-700*	701-950*	951-1200	1201-1500	1501-1800	1801 et +
Reste à charge	25€	35€	55€	75€	115€	125€	138€	155€

\*Après déduction de l'Aide Vacances Enfants

6/8 ANS



24 places



3 jours / 2 nuits



Autonome



Gîte

SÉJOUR ENFANTS

# TOUS EN SELLE ! À TRÉGLONOU

DÈS  
7 ANS



24 places



5 jours /  
4 nuits



Autonome



Gîte

DU 20 AU 24 JUILLET

ACTIVITÉS ÉQUESTRES

Chaque jour, tu partages le quotidien des poneys et des chevaux et apprends à mieux les connaître.

Tu participeras aux soins, au pansage et découvriras comment communiquer avec eux en douceur.

En selle pour des jeux équestres et de belles balades à cheval à travers la nature. Des moments de complicité et de rires t'attendent, toujours dans le respect de l'animal.

Tu repartiras avec des souvenirs plein la tête avec tes copains et ton nouveau meilleur ami à quatre sabots !

## AU PROGRAMME

- Balade à cheval
- Soins des poneys
- Voltige
- Jeux nature
- Jeux équestres
- Veillées

## RESTE À CHARGE

RÉUNION : mercredi 24 juin à 18h - salle Charlie

Tranches QF séjours	0-200*	201-460*	461-700*	701-950*	951-1200*	1201-1500*	1501-1800	1801 et +
Reste à charge	33€	43€	63€	88€	140€	190€	225€	255€

\* Après déduction de l'Aide aux Vacances Enfants ou du Pass Colo.  
En cumulant ces deux aides pour un même séjour, celui-ci est pris en charge à 100 % : il ne vous reste rien à payer.

SÉJOUR ENFANTS

# PASSION ANIMALE À BELLE-ISLE-EN-TERRE

DÈS  
8 ANS



16 places



5 jours /  
4 nuits



Pension complète



Gîte

DU 06 AU 10 JUILLET

ANIMAUX ET NATURE

Tu es passionné d'animaux à poils, à plumes ou avec des écailles, viens vivre une aventure au plus près des animaux ! Plonge dans une expérience immersive pour apprendre chaque jour à mieux connaître nos amis les bêtes et découvrir des métiers passionnants au contact des animaux.

Aux côtés d'une soigneuse animalière, tu prendras soin des ânes et participeras à leur quotidien. À la ferme, tu aideras un agriculteur à rentrer les vaches du champ et prendras part à la traite du soir. Tu partiras aussi à la découverte d'un refuge pas comme les autres, dédié à l'accueil et à la protection des reptiles et des amphibiens.

Une semaine riche en rencontres, en découvertes et en émotions, pour tous les amoureux des animaux et de la nature !

## AU PROGRAMME

- Visite d'un vivarium reptilium
- Découverte d'une ferme laitière et traite des vaches
- Soins et atelier de maniabilité avec des ânes
- Rencontre avec un soigneur animalier
- Balade nature et veillées

## RESTE À CHARGE

RÉUNION : lundi 22 juin à 18h - salle Ouessant

Tranches QF séjours	0-200*	201-460*	461-700*	701-950*	951-1200*	1201-1500*	1501-1800	1801 et +
Reste à charge	33€	43€	63€	88€	140€	190€	225€	255€

\* Après déduction de l'Aide aux Vacances Enfants ou du Pass Colo.  
En cumulant ces deux aides pour un même séjour, celui-ci est pris en charge à 100 % : il ne vous reste rien à payer.

SÉJOUR ENFANTS

# LES SAVANTS FOUS

## À BELLE-ISLE-EN-TERRE

DU 06 AU 10 JUILLET

SCIENCES

Découvre la magie de la science en t'amusant avec des expériences ludiques et originales !

Chaque jour, enfiles ton habit de chimiste pour vivre des moments magiques avec la science. Tu feras entrer en éruption un volcan, tu enverras dans les airs une fusée à eau, et tu créeras une lampe à lave.

Plein d'autres expériences surprenantes et découvertes scientifiques t'attendent pour une semaine 100 % fun et explosive !

### AU PROGRAMME

- Expériences scientifiques
- Création d'une fusée à eau
- Fabrique un volcan explosif
- Création d'une lampe à lave
- Atelier balle rebondissante phosphorescente
- Veillée constellations

### RESTE À CHARGE

**RÉUNION : lundi 22 juin à 18h - salle Ouessant**

Tranches QF séjours	0-200*	201-460*	461-700*	701-950*	951-1200*	1201-1500*	1501-1800	1801 et +
Reste à charge	33€	43€	63€	88€	140€	190€	225€	255€

\* Après déduction de l'Aide aux Vacances Enfants ou du Pass Colo.

En cumulant ces deux aides pour un même séjour, celui-ci est pris en charge à 100 % : il ne vous reste rien à payer.

**DÈS  
8 ANS**

**16 places**

**5 jours /  
4 nuits**

**Pension  
complète**

**Gîte**

SÉJOUR ENFANTS

# JAPAN ADDICT

## À BELLE-ISLE-EN-TERRE

DU 06 AU 10 JUILLET

ARTS ET CULTURE

Le Japon te fait rêver et tu as envie d'en apprendre plus sur ce pays fascinant ?

Chaque jour, pars pour un véritable voyage immersif au cœur de la culture japonaise ! Tu seras initié au japonais de façon ludique. Côté création, place au dessin manga et kawai où tu apprendras différentes techniques pour laisser parler ton imagination. Tu mettras la main à la pâte pour apprendre à cuisiner de délicieux mochis.

Un séjour dépaysant et immersif qui te fera voyager jusqu'au Japon... sans quitter la Bretagne !

### AU PROGRAMME

- Initiation au dessin de mangas
- Atelier moshi
- Atelier calligraphie
- Atelier créatif en pâte fimo
- Initiation au japonais
- Découverte du kendo/ chambara

### RESTE À CHARGE

**RÉUNION : lundi 22 juin à 18h - salle Ouessant**

Tranches QF séjours	0-200*	201-460*	461-700*	701-950*	951-1200*	1201-1500*	1501-1800	1801 et +
Reste à charge	33€	43€	63€	88€	140€	190€	225€	255€

\* Après déduction de l'Aide aux Vacances Enfants ou du Pass Colo.

En cumulant ces deux aides pour un même séjour, celui-ci est pris en charge à 100 % : il ne vous reste rien à payer.

**DÈS  
8 ANS**

**16 places**

**5 jours /  
4 nuits**

**Pension  
complète**

**Gîte**

SÉJOUR ENFANTS

# LES AS DU GUIDON À OUESSANT

DU 13 AU 17 JUILLET

SPORT ET NATURE

Prêt à explorer tous les recoins de l'île du bout du monde à vélo ?

Enfourche ton vélo et prépare-toi pour une aventure sportive pleine de défis, au cœur d'une nature sauvage et incroyable ! Tu partiras à la découverte de l'île d'Ouessant en pédalant entre les phares, les chemins côtiers et l'océan à perte de vue. Chaque balade sera une nouvelle mission : grimper des côtes, filer avec le vent, observer les oiseaux et admirer des paysages de carte postale.

Entre deux sorties à vélo, tu profiteras de la vie sur l'île : pêche à pied, jeux d'orientation et de plein air te feront partager de super moments avec les copains.

Une colo pleine d'énergie, de rires et d'aventures... prêt à relever le défi de l'île du bout du monde ?

## AU PROGRAMME

- Atelier de maniabilité
- Balades à vélo
- Jeux de plein air
- Pêche à pied
- Visite de phares
- Veillées

## RESTE À CHARGE

RÉUNION : mardi 23 juin à 18h - salle Charlie

Tranches QF séjours	0-200*	201-460*	461-700*	701-950*	951-1200*	1201-1500*	1501-1800	1801 et +
Reste à charge	33€	43€	63€	88€	140€	190€	225€	255€

\* Après déduction de l'Aide aux Vacances Enfants ou du Pass Colo. En cumulant ces deux aides pour un même séjour, celui-ci est pris en charge à 100 % : il ne vous reste rien à payer.

DÈS 8 ANS



24 places



5 jours / 4 nuits



Autonome



Gîte

SÉJOUR ENFANTS

# VOLTIGE CIRCUS À TRÉGLONOU

DU 17 AU 21 AOÛT

ACTIVITÉS ÉQUESTRES/ ARTS DU CIRQUE

Entre chevaux et jonglerie, viens vivre une aventure magique mêlant voltige équestre et arts du cirque !

Sur le dos du cheval, tu découvriras l'équilibre, figures et sensations, toujours encadré et en toute sécurité.

Côté cirque, place aux acrobaties, à la jonglerie et aux jeux d'expression pour développer agilité, confiance en soi et créativité. Ces moments de complicité avec les chevaux et les copains, te feront vivre une expérience unique !

Une colo pleine de magie, d'énergie et de souvenirs inoubliables !

## AU PROGRAMME

- Voltige équestre
- Jeux équestres
- Soins des poneys
- Jonglerie
- Jeux de plein air
- Veillées

## RESTE À CHARGE

RÉUNION : mercredi 24 juin à 18h - salle Charlie

Tranches QF séjours	0-200*	201-460*	461-700*	701-950*	951-1200*	1201-1500*	1501-1800	1801 et +
Reste à charge	33€	43€	63€	88€	140€	190€	225€	255€

\* Après déduction de l'Aide aux Vacances Enfants ou du Pass Colo. En cumulant ces deux aides pour un même séjour, celui-ci est pris en charge à 100 % : il ne vous reste rien à payer.

DÈS 8 ANS



24 places



5 jours / 4 nuits



Autonome



Gîte

SÉJOUR ENFANTS

# GLISSE AVENTURE À TELGRUC

24 AU 28 AOÛT

SPORTS DE GLISSE ET PLEIN AIR

Sur l'eau ou sur le sable, viens vivre la glisse à fond !

Sport de glisse et char à voile t'attendent pour un séjour placé sous le signe de la vitesse, du vent et des sensations fortes. Tu apprendras à maîtriser les éléments tout en t'éclatant.

Entre défis sportifs, fous rires et nouvelles expériences, chaque journée sera une nouvelle aventure à partager avec les copains. Repousse tes limites, gagne en confiance et fais le plein d'émotions dans une ambiance fun et dynamique.

Un séjour plein d'énergie, de fun et d'adrénaline, pour les amateurs de glisse et de sensations fortes !

## AU PROGRAMME

- Paddle
- Wave ski
- Char à voile
- Jeux de plein air
- Jeux de plage - baignade
- Veillées

Fournir le test anti-panique ou une attestation de savoir-nager.

## RESTE À CHARGE

RÉUNION : jeudi 25 juin à 18h - salle Charlie

Tranches QF séjours	0-200*	201-460*	461-700*	701-950*	951-1200*	1201-1500*	1501-1800	1801 et +
Reste à charge	33€	43€	63€	88€	140€	190€	225€	255€

\* Après déduction de l'Aide aux Vacances Enfants ou du Pass Colo.

En cumulant ces deux aides pour un même séjour, celui-ci est pris en charge à 100 % : il ne vous reste rien à payer.

DÈS  
8 ANS



12 places



5 jours /  
4 nuits



Autonome



Gîte

SÉJOUR ENFANTS

# GRIMPE AVENTURE À TELGRUC

24 AU 28 AOÛT

ESCALADE ET PLEIN AIR

Cap sur les mythiques falaises de Pen Hir pour un séjour 100 % adrénaline placé sous le signe de l'escalade !

Accroché à la roche, tu apprendras à grimper, à te dépasser et à prendre confiance en toi dans un cadre naturel spectaculaire face à l'océan.

Tu découvriras la slackline : un défi d'équilibre fun et accessible pour travailler concentration et maîtrise de soi.

Sensations fortes, esprit d'aventure et dépassement de soi garantis pour un séjour sportif et inoubliable.

## AU PROGRAMME

- Escalade
- Slackline
- Jeux de plage - baignade
- Jeux de plein air
- Veillées

## RESTE À CHARGE

RÉUNION : jeudi 25 juin à 18h - salle Charlie

Tranches QF séjours	0-200*	201-460*	461-700*	701-950*	951-1200*	1201-1500*	1501-1800	1801 et +
Reste à charge	33€	43€	63€	88€	140€	190€	225€	255€

\* Après déduction de l'Aide aux Vacances Enfants ou du Pass Colo.

En cumulant ces deux aides pour un même séjour, celui-ci est pris en charge à 100 % : il ne vous reste rien à payer.

DÈS  
8 ANS



12 places



5 jours /  
4 nuits



Autonome



Gîte

SÉJOUR ADOS

# STAR AC' À BREST



**DU 05 AU 11 JUILLET**

**ARTS DE LA SCÈNE**

**La toute première Star Ac' brestoise ouvre ses portes !**

C'est officiel : la salle de spectacle du Pilier Rouge accueillera la toute première Star Ac' brestoise, avec un prime exceptionnel en avant-première le samedi 11 juillet à 18h.

Tu rêves de monter sur scène ? Tu sais que cela demande du travail, de l'exigence et de la persévérance... mais l'aventure te fait vibrer ? Alors rejoins cette expérience artistique unique et vis la Star Ac' de l'intérieur !

**Une semaine d'immersion artistique intense**

24 jeunes talents embarquent pour une aventure hors du commun, rythmée par la création, le dépassement de soi et le travail collectif. Chaque jour, de 9h à 21h, les participants s'entraînent comme de véritables professionnels du spectacle.

**PRIME :**

**SAMEDI 11 JUILLET À 18H**

## AU PROGRAMME

- Chant
  - Danse
  - Théâtre
  - Présence scénique
- Les journées sont exigeantes et intenses, à l'image du monde artistique, mais toujours encadrées dans un cadre bienveillant et stimulant. Pour accompagner cet engagement, d'autres disciplines viennent enrichir l'expérience :
- Sport quotidien
  - Yoga
  - Sophrologie
  - Gestion du stress et des émotions

### Un esprit d'équipe et de challenge

Tout au long de la semaine, les jeunes évoluent en équipes de quatre, favorisant la solidarité, l'entraide et l'esprit collectif. Les temps d'évaluation font pleinement partie de l'aventure : parfois déstabilisants, toujours formateurs, ils permettent à chacun de progresser et de se révéler. C'est avant tout une aventure humaine, où le collectif devient une force pour surmonter les défis.

### Une équipe artistique de haut niveau

Les participants sont accompagnés par une équipe de professionnels passionnés, exigeants et bienveillants :

- Marion Turquet, directrice artistique de la Star Ac'
- Morgane Quiguer, théâtre
- Aline Impieri, chant
- Liza Siche-Jouan, danse
- Sydney Bernard, présence scénique

Des invités surprises viendront également ponctuer la semaine pour enrichir les rencontres et les apprentissages.

### Organisation & hébergement

- Hébergement et petits-déjeuners au Relecq-Kerhuon
- Chaque jour, de 9h à 21h, les entraînements, filages, repas et répétitions se déroulent au PLPR, entièrement privativé pour la Star Ac' durant toute la semaine

Un séjour immersif, exigeant et inoubliable, pour vivre la scène, l'émotion et le collectif... jusqu'au grand prime final.

## RESTE À CHARGE

**RÉUNION : lundi 22 juin à 18h - salle Charlie**

Tranches QF séjours	0-200*	201-460*	461-700*	701-950*	951-1200*	1201-1500*	1501-1800	1801 et +
Reste à charge	45€	55€	75€	100€	180€	260€	315€	355€

\* Après déduction de l'Aide aux Vacances Enfants ou du Pass Colo. En cumulant ces deux aides pour un même séjour, celui-ci est pris en charge à 100 % : il ne vous reste rien à payer.

10/14 ANS



**24 places**



**7 jours / 6 nuits**



**Pension complète**



**Hébergement au Relecq-Kerhuon**



**SÉJOURS  
ADULTES  
FAMILLES**

SÉJOUR ADULTES

# ESCALE BIEN-ÊTRE À DOUARNENEZ



15  
vacanciers



3 jours /  
2 nuits



Pension  
complète



Gîte  
avec bain  
nordique



Transport  
depuis Brest  
en option  
5€ A/R

DU 17 AU 19 AVRIL

Le temps d'un week-end, venez profiter de la cité douarneniste avec ce séjour de remise en forme printanier. Laissez-vous porter par une expérience ressourçante mêlant détente, découvertes locales et plaisirs des sens.

Niché dans un cadre naturel et apaisant, le gîte dispose d'un bain nordique où vous pourrez vous détendre en contemplant les paysages bretons. Entre instants de partage, immersion dans l'ambiance authentique de la région et moments dédiés au bien-être, ce séjour est une invitation à prendre un temps pour soi et se régénérer au rythme du printemps.

Au cœur d'un territoire riche en saveurs et en traditions, chaque activité est pensée pour éveiller les sens et favoriser la convivialité, le tout bercé par le souffle de l'océan.

## AU PROGRAMME

### UN WEEK-END ENTRE ÉNERGIE ET SAVEURS BRETONNES

#### JOUR 1 - ACCUEIL ET MISE EN MOUVEMENT

Le vendredi soir profitez d'une séance de danse intuitive animée par Liza Siche-Jouan. Mouvements, rythme et lâcher-prise sont au programme pour créer une belle dynamique collective et entrer en douceur dans le week-end. La soirée se poursuit autour d'un apéro dînatoire partagé, moment convivial propice aux échanges et aux premières connexions.

#### JOUR 2 - MARCHÉ, ATELIER CUISINE ET PLAISIRS DES SENS

Le samedi, le printemps s'invite pleinement dans votre journée. Vous partez à la rencontre des commerçants du marché, à la découverte des produits de saison, pour composer ensemble un déjeuner frais, joyeux et inspiré du terroir local. Ces emplettes serviront de base à un atelier culinaire animé par Blandine Ménétrier. Passionnée et engagée, elle vous proposera une cuisine vivante, créative et accessible. Le déjeuner, coloré et généreux, sera l'occasion de savourer pleinement ce moment de partage et d'éveil des sens.

#### JOUR 3 - THALASSO

La thalasso Valdys vous accueille pour une véritable parenthèse de bien-être, face à la baie. Vous profitez librement des espaces : piscine d'eau de mer chauffée, jets massants, rivière de marche chaude et froide, bains à remous, hammam et sauna.

Une tisanderie et une salle de repos avec vue sur la mer complètent ce temps suspendu, idéal pour relâcher les tensions, récupérer en douceur et conclure le week-end sereinement, entre mouvement, détente et respiration.

## L'HÉBERGEMENT



### Grand gîte "Le domaine des trois Chênes"

9 Chem. de Penn ar Créac'h,  
29100 Douarnenez

• Couchage en chambres  
partagées avec lits simples.

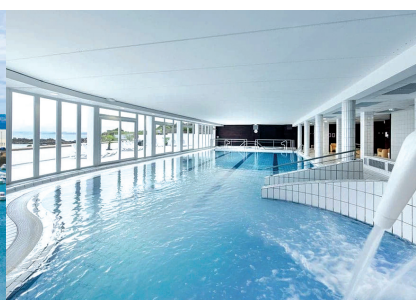
**LE + :** profitez d'un bain  
nordique pour vous détendre.

## TARIFS

QF	Tarif du séjour	Mensualité sur 6 mois
0 à 800	150 €	25 €/mois
801 à 1 500	210 €	35 €/mois
1 501 à 1 800	250 €	42 €/mois
1 801 et +	280 €	47 €/mois

## + D'INFOS SUR LA FORMULE

À votre arrivée, les courses sont déjà dans le réfrigérateur. Des fiches menus sont mises à votre disposition : vous n'avez plus qu'à déployer vos brunchs, dresser la table et savourer, sans contrainte. Une formule pensée pour vous offrir confort, autonomie et plaisir.



SÉJOUR ADULTES

# ESCAPADE IODÉE À BELLE-ÎLE-EN-MER



8 vacanciers

DU 15 AU 20 JUIN

Embarquez pour un séjour iodé au cœur de l'océan Atlantique en faisant cap vers Belle-Île-en-Mer, la plus grande des îles bretonnes, entre paysages sauvages, patrimoine culturel et moments de convivialité.

Un séjour pensé pour profiter pleinement de l'île, à un rythme doux et accessible à tous.



6 jours /  
5 nuits



Demi  
pension



Auberge de  
jeunesse



Transport  
A/R inclus

## AU PROGRAMME

Le voyage commence à Brest, avec un transport en minibus jusqu'à Quiberon, avant de traverser vers l'île à bord des vedettes BreizhGo.

À l'arrivée au Palais, l'aventure continue à pied ou en taxi jusqu'à l'auberge de jeunesse, perchée sur les hauteurs de la ville, à deux pas de la citadelle de Vauban, sentinelle historique face à l'océan.

Le séjour se vit en autonomie, au rythme de chacun. Le GR®34, mythique sentier, passe à proximité de l'auberge et invite à de superbes randonnées le long des criques à l'eau turquoise. Pour explorer l'île autrement, locations de vélos ou de scooters et réseau de bus permettent de rejoindre facilement les plages, villages et sites naturels, selon les envies de chacun (*non compris dans le tarif du séjour*).

Un pass musées (*inclus dans le tarif du séjour*) vous permettra de visiter le musée Sarah Bernhardt, la maison du littoral, et le grand phare.

Un séjour simple et dépaysant, entre liberté de mouvement, patrimoine et grands espaces, avant un retour sur le continent le samedi, la tête pleine d'embruns et de souvenirs.

## L'HÉBERGEMENT



**Auberge de Jeunesse HI**  
154, rue du Mor Braz  
Haute Boulogne  
56360 Le Palais

· Hébergement en chambre de 2 personnes avec 2 lits simples.

## TARIFS

QF	Tarif du séjour	Mensualité sur 6 mois
0 à 800	395€	66€/mois
801 à 1 500	465€	77.5€/mois
1 501 à 1 800	505€	85€/mois
1 801 et +	575€	96€/mois

## + D'INFOS SUR LA FORMULE

Petits-déjeuners et dîners servis au restaurant de l'auberge. Déjeuners libres.



SÉJOUR ADULTES

# RANDO' ET LONGE-CÔTE À CROZON

DU 1<sup>ER</sup> AU 4 SEPTEMBRE

Prolongez les vacances le temps d'un séjour dans un cadre idyllique et une immersion en pleine nature autour de la randonnée, au cœur de paysages sauvages et lumineux, entre falaises, bois, criques et sentiers côtiers.

Depuis Morgat, point de départ idéal, la presqu'île se découvre à pied, pas après pas, dans une atmosphère paisible et ressourçante. Un séjour pour marcher, respirer, contempler... et profiter pleinement de l'arrière-saison qui débute.



6 vacanciers



4 jours / 3 nuits



Demi-pension



Hôtel avec piscine ext.



Transport depuis Brest en option 5€ A/R

## AU PROGRAMME

### JOUR 1

Le départ est prévu le lundi matin afin de profiter pleinement du début de semaine. À l'arrivée, installation chez nos hôtes de Ouest Découvertes, à deux pas de la plage de Morgat. L'hôtel dispose d'une piscine extérieure où vous pourrez vous détendre entre deux activités. Après un temps d'installation et de prise de repères, une première balade permettra de découvrir les environs, le littoral et l'ambiance iodée de la presqu'île.

### JOUR 2

Journée consacrée à la randonnée pédestre, avec une grande liberté dans le choix des itinéraires. Grâce au GR®34, chacun pourra explorer la presqu'île à son rythme.

Selon les envies et les conditions, les marcheurs pourront partir à la découverte du Cap de la Chèvre, réputé pour ses panoramas spectaculaires, ou longer la baie de Douarnenez en direction de l'île de l'Aber puis de Telgruc.

### JOUR 3

La randonnée se poursuit, avec toujours la possibilité de composer sa journée selon son niveau et ses envies.

La « malle nature » mise à disposition permettra également de piocher dans les nombreuses possibilités qu'offre la destination: balades alternatives, temps d'observation, pauses contemplatives.

Pour compléter les randonnées, une animation de longe côte viendra ponctuer le séjour, offrant une autre manière de marcher, les pieds dans l'eau, en profitant de la mer et en se reconnectant au corps en douceur (avec équipements mis à votre disposition).

### JOUR 4

Dernier temps de balade libre ou de détente au bord de l'océan, avant de reprendre la route.

## L'HÉBERGEMENT



### Ouest Découvertes

2 bis Rue Garn An Aod, 29160 Crozon

· Chambre de 2 lits simples.

**LE + :** profitez de la piscine extérieure

## TARIFS

QF	Tarif du séjour	Mensualité sur 6 mois
0 à 800	263€	44€/mois
801 à 1500	310€	52€/mois
1501 à 1800	336€	56€/mois
1801 et +	383€	64€/mois



## + D'INFOS SUR LA FORMULE

Petits-déjeuners et paniers pique-nique préparés par le restaurant de l'hôtel. Dîners libres.



SÉJOUR FAMILLES

# VACANCES D'ÉTÉ EN FAMILLE À DOUARNENEZ

**DU 5 AU 12 AOÛT  
OU DU 12 AU 19 AOÛT**

**Des vacances qui sentent l'iode, la détente et les souvenirs partagés en famille.**

Entre plages de sable fin, criques sauvages, ports animés et sentiers côtiers, Douarnenez est une destination idéale pour des vacances en famille. Son cadre naturel et maritime invite à la détente, à la découverte et au partage.

Vous pourrez profiter de baignades et de jeux de plage, de balades en bord de mer, de découvertes maritimes et culturelles, ainsi que de l'ambiance conviviale des marchés, des ports et des couchers de soleil.

Le séjour se déroule au Camping de Trézulien, un camping 4 étoiles parfaitement adapté à l'accueil des familles. Il dispose d'un grand complexe aquatique, de structures de jeux et propose des animations quotidiennes, dans un environnement convivial et sécurisé.



4 places  
mobil-home



8 places  
camping



8 jours/  
7 nuits



**Campement  
tout équipé ou  
mobilhome**



**Transport  
depuis Brest  
en option  
5€ A/R**

## ZOOM SUR LES ATOUTS DU CAMPING

### Des espaces ludiques

Structures gonflables et aire de jeux.

### Un espace aquatique complet

2 toboggans pentagliss, une pataugeoire équipée d'un champignon ludique, ainsi qu'une zone balnéo avec jets massants.

### Des soirées conviviales

Soirées à thème : karaoké, food truck, soirée dansante ou soirée crêpes.

### La plage à deux pas

Accès à pied à une plage de sable fin en 15 min, idéale pour la baignade et les balades.

## DES HÉBERGEMENTS TOUT CONFORT

### FORMULE CAMPING

#### LE SÉJOUR À PARTIR DE 15 €/MOIS

#### Une formule confortable et économique

Vous bénéficiez d'un emplacement privé et individuel, entièrement équipé pour conjuguer l'esprit camping et le confort du quotidien. Les installations comprennent des tentes neuves, une literie de qualité avec sommiers et matelas, un espace cuisine individuel séparé équipé d'une gazinière et d'un réfrigérateur, des rangements ainsi qu'un coin repas intérieur et extérieur. Cette formule permet de vivre ses vacances à son rythme, en toute autonomie.

**Deux périodes au choix (merc. au merc.) :**  
du 5 au 12 août · du 12 au 19 août 2026

### FORMULE MOBIL-HOME

#### LE SÉJOUR À PARTIR DE 62 €/MOIS

#### Une formule confortable et économique

Cette formule propose un hébergement spacieux et entièrement équipé pour des vacances tout confort. Vous disposez d'un mobil-home comprenant des chambres séparées avec espaces de rangement, une cuisine équipée, un coin repas intérieur convivial, une terrasse extérieure ainsi qu'une télévision.

**Deux périodes au choix (merc. au merc.) :**  
du 5 au 12 août · du 12 au 19 août 2026

## TARIFS

### FORMULE CAMPING

Quotient familial	Tarif du séjour	Mensualité sur 6 mois
0 à 300*	90 €	15 €/mois
301 à 450*	150 €	28 €/mois
451 à 800*	210 €	35 €/mois
801 à 1000	290 €	49 €/mois
1001 à 1500	390 €	65 €/mois
1501 à 1800	450 €	75 €/mois
1801 et +	510 €	85 €/mois

### FORMULE MOBIL-HOME

Quotient familial	Tarif du séjour	Mensualité sur 6 mois
0 à 300*	372 €	62 €/mois
301 à 450*	472 €	79 €/mois
451 à 800*	572 €	96 €/mois
801 à 1000	822 €	137 €/mois
1001 à 1500	892 €	149 €/mois
1501 à 1800	942 €	157 €/mois
1801 et +	982 €	164 €/mois

\* Ces tarifs tiennent compte de l'aide VACAF AVF attribuée par la CAF du Finistère aux familles allocataires



SÉJOUR ADULTES ET FAMILLES

# PARTAGES D'AUTOMNE À PRIMELIN

DU 23 AU 25 OCTOBRE

En octobre, cap sur Primelin pour un week-end placé sous le signe du partage, de la découverte et de la nature. Pensé pour les familles comme pour les adultes, ce séjour invite à se retrouver autrement, loin du quotidien, dans un cadre simple et accueillant à la Pointe Emmaüs de Primelin.

Entre mer, estran et paysages grandioses, ce week-end automnal offre un terrain idéal pour explorer, écouter, se reposer et vivre des moments de partage quel que soit son âge.



20  
vacanciers



3 jours /  
2 nuits



Pension  
complète



Appartements  
familiaux  
ou studios



Transport  
depuis Brest  
en option  
5€ A/R

## UN WEEK-END POUR TOUS LES ÂGES !

### JOUR 1 - ARRIVÉE ET SOIRÉE CONVIVIALE

Accueillis à La Pointe Emmaüs, à Primelin, partez profiter d'un week-end convivial et accessible à tous, accompagnés par notre animatrice Vacances. Profitez d'une soirée jeux de société le vendredi.

### JOUR 2 - GUIDE DE PÊCHE, TEMPS LIBRE ET VEILLÉE CONTÉE

Le samedi, vous serez invités à une découverte du littoral et de ses secrets avec Nicolas, d'Oceanico. À la rencontre de l'estran et ses habitants, petits et grands partent ensemble explorer ce monde vivant au rythme de la marée. L'après-midi laisse place au repos et au temps libre : promenade, jeux, détente ou simple pause, chacun choisit son rythme. En soirée, l'ambiance se fait plus douce et imaginaire avec une animation contée, sur une thématique automnale aux accents d'Halloween.

### JOUR 3 - NATURE ET GRAND AIR

Le dimanche est dédié à la découverte de la Pointe du Raz. Au fil des balades en pleine nature, face à l'océan et au vent des côtes finis-tériennes, le groupe profite de paysages puissants et d'un grand bol d'air pour conclure le week-end avant le retour à Brest.

Un séjour simple et vivant, où les générations se croisent, se rencontrent et partagent des expériences communes, entre nature, imaginaire et convivialité.

## L'HÉBERGEMENT



**La Pointe Emmaüs**  
21, Route de la Pointe du Raz  
29770 Primelin

- Personne seule ou 2 pers. : studio
- Famille jusqu'à 5 pers. : appartement

## TARIFS

QF	Tarif adulte seul	Tarif famille ou couple base 2 pers.*
0 à 800	140€	230€
801 à 1 500	200€	290€
1 501 à 1 800	240€	340€
1 801 et +	270€	360€

Enfant supplémentaire : 70€

\* (adultes ou enfants)

## + D'INFOS SUR LA FORMULE

Petits-déjeuners et dîners servis au restaurant de l'hôtel. 2 déjeuners cuisinés sur place, pour celles et ceux qui prennent plaisir à mettre la main à la pâte (cuisine collective mise à disposition). Ateliers cuisine encadrés par l'animatrice du PLPR.



# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## ASSOCIATION PATRONAGE LAÏQUE DU PILIER ROUGE

### 1. Présentation de l'organisateur

Le Patronage Laïque du Pilier Rouge (PLPR) est une association loi 1901 qui organise des séjours de vacances à destination des enfants et des jeunes, des familles et des adultes, dans le cadre de son projet associatif et éducatif. Le PLPR est par ailleurs adhérent à l'Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air (UNAT) – délégation Bretagne, et s'inscrit dans une démarche de tourisme social, solidaire et éducatif.

### 2. Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à l'ensemble des séjours organisés par le Patronage Laïque du Pilier Rouge, à destination des mineurs, des adultes et des familles. Les séjours de vacances pour mineurs relèvent des dispositions du Code de l'action sociale et des familles, relatives aux Accueils Collectifs de Mineurs (ACM). Les séjours adultes et familles sont organisés conformément aux dispositions du Code du tourisme. L'Association PLPR est immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours tenu par Atout France (n°IM029260001).

### 3. Adhésion

L'adhésion annuelle au Patronage Laïque du Pilier Rouge est obligatoire pour toute participation aux séjours organisés par l'association. Elle est valable pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année en cours. Le montant de l'adhésion est fixé à 29 € par adhérent. Pour les séjours familles ou lorsqu'un couple participe ensemble au séjour, une seule adhésion est requise. L'adhésion permet l'accès à l'ensemble des activités proposées par le Patronage Laïque du Pilier Rouge, selon les modalités définies par l'association.

### 4. Inscription

L'inscription à un séjour organisé par le Patronage Laïque du Pilier Rouge devient définitive à réception par l'association :

- d'un dossier d'inscription complet,
- du règlement du séjour, selon les modalités précisées lors de l'inscription.

Tout dossier incomplet ou tout règlement non conforme peut entraîner le refus ou le report de l'inscription.

### 5. Le prix

#### 5.1 Séjours de vacances pour mineurs

##### 5.1.1 Le prix du séjour comprend :

- le transport collectif depuis le siège social du PLPR jusqu'au lieu de séjour ;
- l'hébergement ;
- la restauration ;
- les activités prévues au programme ;
- l'encadrement par une équipe d'animation qualifiée.

##### Le prix du séjour ne comprend pas :

- les dépenses personnelles (argent de poche, achats individuels, souvenirs, etc.).

##### 5.1.2 Le reste à charge

La notion de « reste à charge » correspond au montant effectivement facturé à la famille après déduction des aides mobilisables.

Le calcul du reste à charge est réalisé par l'organisateur (PLPR) selon différentes tranches de quotient familial (QF) et tient compte :

- pour les QF de 0 à 950 : de l'Aide aux Vacances Enfants (AVE) versée par la CAF ;
- pour les enfants éligibles au Pass Colo : du dispositif de l'État (pour les QF compris entre 0 et 1 500) ;
- des aides complémentaires éventuelles (CAF, État, Ville de Brest) ;
- de la politique sociale interne de l'association.

Le PLPR applique ainsi une tarification solidaire adaptée aux ressources des familles.

#### Tarifs indicatifs hors aides

À titre indicatif, les tarifs des séjours avant déduction des aides sont les suivants :

- Séjour 7 jours / 6 nuits : 460 €
- Séjour 5 jours / 4 nuits : 390 €
- Séjour 3 jours / 2 nuits : 225 €
- Séjour 2 jours / 1 nuit : 185 €

#### 5.2 Séjours pour adultes et familles

Le contenu du prix varie selon la formule de séjour choisie :

- Séjour en demi-pension : hébergement et restauration comprenant le petit-déjeuner et le déjeuner ou le dîner.
- Séjour en pension complète : hébergement et restauration comprenant le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner.
- Séjour en gestion libre : hébergement uniquement ; l'organisation et le financement des repas sont à la charge des vacanciers.

Sauf mention contraire, les dépenses personnelles ne sont pas incluses dans le prix du séjour, quelle que soit la formule choisie.

#### 5.3 Transport – Séjours adultes et familles

Pour les séjours à destination des adultes et des familles, le transport collectif depuis le siège social du PLPR jusqu'au lieu de séjour peut être :

- inclus dans le prix du séjour, lorsque cela est expressément mentionné dans la fiche descriptive,
- ou proposé en option, avec une participation forfaitaire de 5€ aller-retour par vacancier, adulte ou enfant.

### 6. Paiement

Le règlement du séjour s'effectue selon les modalités précisées lors de l'inscription.

Le solde du séjour doit être intégralement réglé avant le départ, sauf accord spécifique formalisé avec le PLPR. Des facilités de paiement peuvent être accordées à l'ensemble des vacanciers. Elles permettent une mensualisation du coût du séjour.

### 7. Annulation et remboursement

#### 7.1 Annulation et remboursement - Séjours de vacances pour mineurs

##### 7.1.1 Annulation par la famille ou le représentant légal

Toute annulation d'un séjour pour mineur doit être notifiée par écrit au PLPR (courrier ou courriel). La date de réception de la demande d'annulation fait foi pour le calcul des éventuels frais.

Conformément au droit commun des contrats (article 1103 du Code civil), et compte tenu des frais engagés pour l'organisation du séjour, des frais d'annulation seront retenus par l'organisateur, selon le barème suivant :

- plus de 60 jours avant le départ : 30 % du montant total du séjour,
- entre 60 et 30 jours avant le départ : 60 % du montant total du séjour,
- moins de 30 jours avant le départ ou non-présentation : 100 % du montant total du séjour.

Ces frais correspondent aux dépenses engagées par l'organisateur (hébergement, transport, activités, encadrement, assurances) et ne donnent lieu à aucune indemnité complémentaire.

##### 7.1.2 Cas particuliers

En cas d'annulation pour motif grave dûment justifié (hospitalisation, décès d'un proche, situation exceptionnelle), le PLPR se réserve la possibilité d'examiner la situation au cas par cas, sans que cela constitue une obligation de remboursement. Toute interruption anticipée du séjour, quelle qu'en soit la cause, ne donne lieu à aucun remboursement.

##### 7.1.3 Annulation par l'organisateur

En cas d'annulation du séjour par le PLPR, notamment en raison :

- d'un nombre insuffisant de participants,
- de l'impossibilité d'assurer l'encadrement réglementaire,
- de circonstances exceptionnelles ou de force majeure,

les sommes versées par les familles sont intégralement remboursées, sans qu'aucune indemnité complémentaire ne puisse être exigée.

### **7.2 Annulation et remboursement - Séjours adultes et familles**

Conformément à l'article L211-14 du Code du tourisme, le vacancier peut annuler son séjour à tout moment avant le départ.

Toute annulation doit être notifiée par écrit au PLPR (courrier ou courriel). La date de réception de la demande d'annulation fait foi pour le calcul des frais. Sauf en cas de circonstances exceptionnelles et inévitables, des frais d'annulation seront retenus par l'organisateur, selon le barème suivant :

- plus de 60 jours avant le départ : 20 % du montant total du séjour,
- entre 60 et 30 jours avant le départ : 50 % du montant total du séjour,
- moins de 30 jours avant le départ ou non-présentation : 100 % du montant total du séjour.

Ces frais correspondent aux coûts réellement supportés par l'organisateur et aux prestations non récupérables.

#### **7.2.1 Circonstances exceptionnelles et inévitables**

Conformément à l'article L211-14 du Code du tourisme, aucun frais d'annulation ne sera appliqué si l'annulation résulte de circonstances exceptionnelles et inévitables survenant au lieu de destination ou à proximité immédiate, ayant des conséquences significatives sur l'exécution du séjour ou sur le transport des personnes. Dans ce cas, le vacancier a droit à un remboursement intégral des sommes versées, sans indemnité supplémentaire.

#### **7.2.2 Annulation par l'organisateur**

Conformément à l'article L211-16 du Code du tourisme, le PLPR peut être amené à annuler le séjour avant le départ, notamment en cas :

- de nombre insuffisant de participants,
- de circonstances exceptionnelles et inévitables,
- de toute autre cause rendant impossible

l'exécution du séjour dans des conditions satisfaisantes de sécurité ou d'organisation.

Dans ces cas, les sommes versées par les vacanciers sont intégralement remboursées, sans frais, dans un délai maximal de quatorze jours à compter de l'annulation.

Aucune indemnité complémentaire ne pourra être réclamée lorsque l'annulation résulte :

- de circonstances exceptionnelles et inévitables,
- ou d'un nombre insuffisant de participants, sous réserve que le vacancier en ait été informé dans un délai raisonnable avant le départ.

## **8. Interruption de séjour**

### **8.1 Séjours de vacances pour mineurs**

Toute interruption anticipée du séjour par la famille ou le représentant légal, quelle qu'en soit la cause, ne donne lieu à aucun remboursement, le séjour ayant été engagé dans sa globalité (hébergement, transport, activités, encadrement).

Toutefois, en cas de force majeure ou de situation exceptionnelle dûment justifiée, le PLPR se réserve la possibilité d'examiner la situation au cas par cas, sans que cela ne constitue une obligation de remboursement.

### **8.2 Séjours pour adultes et familles**

Conformément aux dispositions du Code du tourisme, toute interruption anticipée du séjour par le vacancier, quelle qu'en soit la cause, ne donne lieu à aucun remboursement, dès lors que le séjour a commencé.

En cas de circonstances exceptionnelles et inévitables survenant après le départ et entraînant l'interruption du séjour, aucun remboursement ne pourra être exigé, sauf disposition légale contraire ou décision spécifique de l'organisateur.

## **9. Dispositions spécifiques**

### **9.1 Aux séjours mineurs**

Les séjours de vacances pour mineurs sont organisés conformément aux dispositions du Code de l'action sociale et des familles rela-

tives aux Accueils Collectifs de Mineurs (ACM). L'inscription d'un mineur est subordonnée à la transmission complète des documents sanitaires obligatoires, notamment la fiche sanitaire de liaison, les autorisations parentales, ainsi que, le cas échéant, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

Tout dossier incomplet peut entraîner le refus d'accueil du mineur. Les mineurs s'engagent à respecter les règles de vie collective, les consignes de sécurité et les décisions de l'équipe pédagogique.

En cas de comportement inadapté ou mettant en danger le mineur lui-même ou autrui, le PLPR se réserve le droit de décider d'un rapatriement anticipé, aux frais du ou des représentants légaux, sans qu'aucun remboursement ne puisse être exigé.

### **9.2 Aux séjours familles et adultes**

Les participants adultes sont responsables de leur comportement, du respect des règles de vie collective et des consignes de sécurité en vigueur durant le séjour.

Ils demeurent également responsables de leurs effets personnels, l'organisateur ne pouvant être tenu responsable en cas de perte, de vol ou de détérioration.

Lors des séjours familles, les parents ou représentants légaux restent responsables de leurs enfants, sauf lorsque des temps d'activités encadrées sont expressément prévus et encadrés par l'équipe d'animation. Tout comportement incompatible avec le bon déroulement du séjour ou portant atteinte à la sécurité des personnes ou des biens peut entraîner une exclusion ou une interruption anticipée du séjour, sans remboursement.

## **10. Réclamations**

### **10.1 Séjours de vacances pour mineurs**

Toute réclamation relative à un séjour pour mineur doit être formulée par écrit par le ou les représentants légaux auprès du PLPR, dans un délai de trente jours suivant la fin

du séjour. Les réclamations feront l'objet d'un examen attentif par l'association, dans un souci de dialogue et de résolution amiable, conformément aux valeurs éducatives et associatives du PLPR.

### **10.2 Séjours adultes et familles**

Toute réclamation relative à un séjour adultes ou familles doit être adressée par écrit au PLPR, dans un délai de trente jours suivant la fin du séjour. À défaut de résolution amiable, le vacancier est informé qu'il peut recourir à une procédure de médiation de la consommation, conformément aux dispositions du Code de la consommation, selon les modalités qui lui seront communiquées sur demande.

## **11. Assurances et responsabilité**

### **11.1 Séjours de vacances pour mineurs**

Le PLPR est couvert par une assurance Responsabilité Civile Organisateur, conformément aux obligations applicables aux Accueils Collectifs de Mineurs.

Cette assurance couvre les dommages corporels, matériels et immatériels causés aux mineurs ou à des tiers dans le cadre des activités organisées. Il appartient aux représentants légaux de vérifier que le mineur bénéficie d'une assurance individuelle accident et, le cas échéant, d'une assurance couvrant les effets personnels.

L'organisateur ne pourra être tenu responsable en cas de :

- perte, vol ou détérioration d'effets personnels du mineur,
- non-respect des règles de vie collective ou des consignes de sécurité,
- faits imputables au comportement du mineur.

### **11.2 Séjours adultes et familles**

Le PLPR est couvert par une assurance Responsabilité Civile Organisateur, garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile dans le cadre des séjours organisés.

Cette assurance ne se substitue pas à une

assurance individuelle accident ou à une assurance couvrant les effets personnels, que chaque participant est libre de souscrire à titre personnel.

L'organisateur ne saurait être tenu responsable en cas de :

- perte, vol ou détérioration d'effets personnels,
- dommages résultant d'un comportement inadapté ou du non-respect des consignes de sécurité,
- incidents survenus en dehors des activités encadrées.

## 12. Protection des données personnelles

### 12.1 Séjours pour mineurs

Les données personnelles et sanitaires collectées concernant les mineurs sont strictement nécessaires à l'organisation des séjours, à la sécurité des enfants et au respect des obligations réglementaires applicables aux Accueils Collectifs de Mineurs.

Ces données sont traitées de manière confidentielle et conservées pendant la durée nécessaire au respect des obligations légales.

Les représentants légaux disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données concernant leur enfant, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

### 12.2 Séjours adultes et familles

Les données personnelles collectées lors de l'inscription sont nécessaires à la gestion administrative, contractuelle et organisationnelle des séjours.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données le concernant.

## 13. Modification des prestations

### 13.1 Séjours de vacances pour mineurs

Le PLPR se réserve la possibilité d'adapter le programme d'activités des séjours pour

mineurs en fonction des conditions météorologiques, des impératifs de sécurité ou de contraintes organisationnelles. Ces ajustements, inhérents au projet éducatif, ne constituent pas une modification substantielle du séjour et ne donnent lieu à aucune indemnisation.

### 13.2 Séjours adultes et familles

Conformément au Code du tourisme, l'organisateur peut être amené à modifier certains éléments du séjour lorsque ces modifications sont rendues nécessaires par des circonstances indépendantes de sa volonté. Dans ce cas, des prestations de remplacement équivalentes seront proposées, sans modification substantielle du contrat.

## 14. Droit applicable et règlement des litiges

### 14.1 Séjours pour mineurs

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français.

En cas de litige, une résolution amiable sera privilégiée entre l'organisateur et les représentants légaux.

### 14.2 Séjours adultes et familles

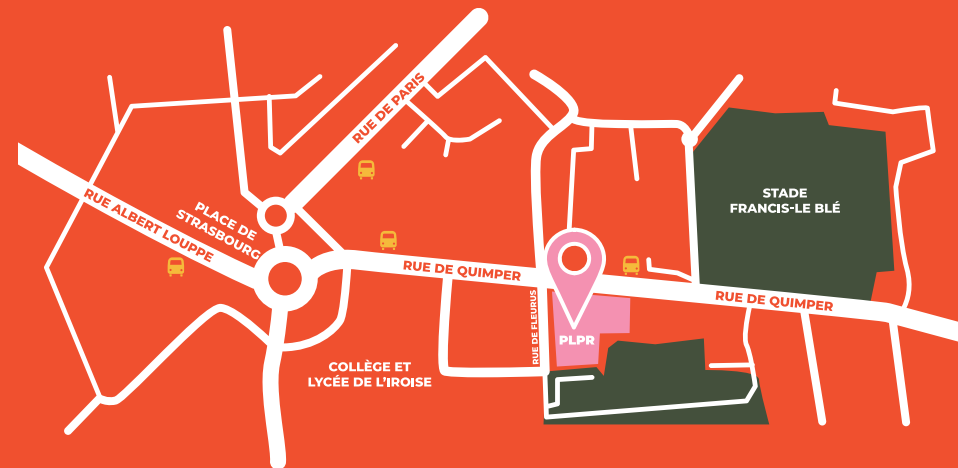
Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige pourra être porté devant les juridictions compétentes, conformément aux dispositions légales en vigueur.

## 15. Acceptation des Conditions Générales de Vente

L'inscription à un séjour pour mineur par le représentant légal, ou à un séjour adulte ou famille par le participant, implique l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, sans réserve.

# BONNES VACANCES AVEC LE PLPR !

# PATRONAGE LAÏQUE DU PILIER ROUGE



## NOUS TROUVER

2 rue de Fleurus - 29200 Brest  
Bus et Tram à proximité  
Tram : arrêt place de Strasbourg

## NOUS CONTACTER

2 rue de Fleurus - 29200 Brest  
02 98 41 89 76  
accueil@plpr.fr

## NOUS SUIVRE

site : [www.plpr.fr](http://www.plpr.fr)

Patronage Laïque du Pilier Rouge Brest

@patro\_pilier\_rouge

## ACCUEIL

Inscriptions, renseignements sur les séjours.

### Horaires d'ouverture

Lundi	9h-12h   14h-18h
Mardi	9h-12h   14h-18h
Mercredi	10h-12h   13h30-18h30
Judi	9h-12h   14h-18h
Vendredi	9h-12h   14h-18h
Samedi (période scolaire)	9h-12h30
Dimanche	Fermé

Crédits photos : Freepik et Adobe stock  
Graphisme : Anaëlle Grall





**[WWW.PLPR.FR](http://WWW.PLPR.FR)**  
**2 rue de Fleurus | 29200 BREST**